

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 AVRIL 2024 DE LA SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE DES JEUX

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société s'est réunie le 25 avril 2024 à 14 heures 30 au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, 25 avenue Victor Cresson - 92130 Issy-les-Moulineaux.

Il a été procédé à la composition du Bureau comme suit :

- L'assemblée était présidée par Madame Stéphane Pallez, en sa qualité de Présidente directrice générale de la Société.

- L'UBF, représentée par Monsieur Olivier Roussel, et l'Etat, représenté par Madame Emmanuelle Benhamou Tubiana, actionnaires présents et représentant le plus grand nombre de voix, ont acceptés d'être appelés comme scrutateurs.

- Madame Elisabeth Monegier du Sorbier a été nommée Secrétaire de séance.

Étaient présents sur scène aux côtés de Madame Pallez et de Madame Monégier du Sorbier :

- Monsieur Charles Lantieri, directeur général délégué.

- Monsieur Pascal Chaffard, directeur général adjoint Finances, Performance & Stratégie.

Monsieur Philippe Lazare, administrateur référent et Président du Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations (CGNR) est intervenu pour présenter les résolutions relatives à la gouvernance et aux rémunérations ;

PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et Deloitte & Associés, commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, étaient représentés par Madame Nadège Pineau, du cabinet Deloitte & Associés, qui est intervenue pour présenter leurs rapports.

Assistaient également à l'assemblée :

- Plusieurs membres du Conseil d'administration.

- Plusieurs membres du Comité de pilotage de l'activité de la Société.

- Plusieurs membres du Comité de direction générale de la Société.

- Un représentant du CSE.

- Un huissier.

136 461 346 actions ont été représentées par 11 000 actionnaires soit 71,63% des actions qui composent le capital de la Société ayant le droit de vote et auxquelles sont attachés 227 994 294 droits de vote.

5 938 actionnaires ont été représentés, 4 898 actionnaires ont voté par correspondance dont une partie a transmis ces instructions par Votaccess.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer.

Plusieurs thématiques ont été présentées aux actionnaires. Ces présentations sont disponibles sur le site internet de la Société.

Stratégie et perspectives

La stratégie et les perspectives ont été présentées par Madame Stéphane Pallez.

Elle a souligné la trajectoire de croissance continue du Groupe depuis son introduction en bourse en 2019 et sa bonne performance en 2023. Madame Stéphane Pallez a poursuivi en mettant l'accent sur les temps forts de l'exercice passé et les événements majeurs qui devraient marquer l'exercice 2024 : la réalisation de l'OPA Kindred, transformante pour le groupe FDJ, et la dynamisation de l'offre de paris sportifs avec des événements sportifs majeurs tels que l'Euro de Football, la CAN et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Madame Stéphane Pallez a ensuite accueilli Madame Sarah Ourahmoune, championne du monde de boxe en 2008 puis vice-championne olympique de en 2016, qui a présenté son parcours sportif. Madame Ourahmoune est aujourd'hui marraine de de la FDJ Sport Factory et membre du comité des parties prenantes de FDJ.

Cette intervention a été complétée de deux vidéos : l'une sur les temps forts 2023, et la seconde sur le manifeste Sport Factory.

Engagements

Monsieur Charles Lantieri a rappelé les engagements du Groupe aux côtés des sportifs depuis plus de 40 ans. Il a notamment exposé les moyens par lesquels le groupe s'appuie sur ses engagements pour favoriser l'égalité des chances ainsi que l'inclusion des personnes en difficultés à travers le sport. Tout cela sans perdre de vue les objectifs du groupe en matière d'impact environnemental et en matière de jeu responsable.

Cette intervention a été complétée de trois vidéos : la première sur le programme « gagner du terrain », la seconde sur la campagne de marque et la dernière sur la campagne de publicité télévisuelle avec Gérard Darmon pour la prévention du jeu excessif.

Résultats financiers

Monsieur Pascal Chaffard, a détaillé la performance financière et extra-financière du Groupe en 2023.

Les principaux indicateurs financiers : chiffre d'affaires, EBITDA, et résultat net sont en croissance sur l'exercice 2023.

En matière de performance extra-financière, Monsieur Pascal Chaffard a souligné l'importante contribution économique et sociétale de FDJ en 2023, le renforcement des engagements sociétaux, en particulier en faveur du jeu responsable et la notation Moody's ESG Solutions de 72/100, qui classe le Groupe en tête de son secteur d'activité pour la 5^{ème} année consécutive. Concernant le jeu responsable en particulier, FDJ s'est vu renouveler pour la 7^e fois sa certification par l'association des loteries européennes (WLA). Le Groupe a également maintenu, pour la 3^e fois sa notation 100/100 à l'index « Pénicaud » sur l'égalité femmes-hommes. Pour la 4^e fois consécutive, FDJ figure parmi les 5% des entreprises les mieux notées par Ecovadis dont l'évaluation porte sur 4 dimensions : Environnement, Éthique, Social et Droits de l'Homme, et Achats Responsables.

Compte tenu des résultats 2023 et conformément aux engagements de la Société en matière de distribution, il a été proposé aux actionnaires un dividende de 1 euro 78 centimes par action avec une mise en paiement dès le 7 mai 2024.

Les objectifs financiers et extra-financiers 2024 et de moyen terme ont également été rappelés.

Gouvernance et rémunération

La composition du Conseil d'administration, les rémunérations des mandataires sociaux ainsi que les résolutions y afférentes ont été présentées par Monsieur Philippe Lazare, administrateur référent et Président du CGNR.

Le Conseil d'administration proposait à l'assemblée générale le renouvellement, pour une durée de 4 ans, des mandats d'administrateurs de Madame Stéphane Pallez en vue de son renouvellement en tant que PDG ; la FNAM et l'UBFT, représentées respectivement par Monsieur Olivier Roussel et Monsieur Jacques Sonnet ainsi que Prédica, représentée par Madame Florence Barjou.

Il a également été proposé à l'assemblée générale de nommer, pour une durée de 4 ans, un administrateur représentant les salariés actionnaires en choisissant l'un des 2 candidats désignés au terme de la consultation de l'ensemble des salariés actionnaires de FDJ et de ses filiales : Monsieur David Chianese, ayant

recueilli 54,22 % des voix lors de la consultation des salariés ou Monsieur Frédéric Martins, ayant recueilli 45,79 % des voix.

Monsieur Lazare, a ensuite décrit les éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023 ainsi que la politique de rémunération pour l'exercice 2024. A noter qu'il a été proposé une augmentation de 20% de la rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux ainsi qu'un plafonnement de leur rémunération variable annuelle à 100% de leur rémunération fixe à objectif atteints et 130% de leur rémunération fixe en cas de surperformance.

Rapports des Commissaires aux comptes

Madame Nadège Pineau, représentant le cabinet Deloitte & Associés est intervenue au nom du collège des commissaires aux comptes pour présenter les rapports des commissaires aux comptes. Elle a fait part de l'opinion sans réserve du collège des CAC sur les comptes consolidés du Groupe et sur les comptes annuels de la société FDJ.

Ces rapports, qui ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, ont été intégralement repris dans le document d'enregistrement universel.

Séance de questions-réponses

Les actionnaires ont été informés que les réponses aux questions écrites reçues en amont de l'assemblée générale ont été mises en ligne sur le site Internet de la Société conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Avant le vote des résolutions, les actionnaires présents dans la salle ainsi que ceux participant à distance ont pu poser leurs questions pendant l'assemblée générale grâce à la mise en place d'un live chat.

Vote des résolutions

L'assemblée, réunissant le quorum requis par la Loi et les statuts pour une assemblée générale mixte a donc pu valablement délibérer sur les 19 résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Les 19 résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées, dont :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2023 ;
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le versement d'un dividende de 1,78 euro par action mis en paiement le 7 mai 2024 ;
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Stéphane Pallez, de la FNAM, de l'UBFT et de Prédica ;

- La nomination de Monsieur David Chianese en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- La nomination de Deloitte & Associés et de PricewaterhouseCoopers Audit, commissaires aux comptes de la société, en qualité de certificateur des informations en matière de durabilité ;
-
- Les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2023 ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2024.
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Le texte intégral des résolutions proposées ainsi que le résultat des votes figurent sur le site internet de la Société.